

■ **Audience Alliance Global AG**, précédemment à Zurich, CH-020-3031894-1 (FOSC du 17.01.2008, p. 20/4294132). Statuts originaires du 14.12.2007. Nouveau siège: Genève, rue de la Corraterie 26, c/o BfB Gestion, 1204 Genève. Nouvelle raison sociale: **Audience Alliance Global SA**. Nouveau but: acquisition, gestion durable et aliénation de participations à toutes sociétés, à l'exclusion des opérations soumises à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 1'000'000, entièrement libéré, divisé en 10'000 actions de CHF 100, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce et par écrit ou par courriel aux actionnaires connus. Nouveaux statuts du 18.12.2008. Gartenmann Matthias n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Rancie Peter Raymond, d'Australie, à Barjarg, AUS, président, et Rosset Edgar, de Bougy-Villars, à Küsnacht (ZH), délégué, avec signature individuelle. Joseph M. Zünti, Steuer- & Finanzberatung und Revisionen n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Manzolini-Pedretti & Partners SA (CH-514-3020980-1), à Lugano.

Registre journalier no 750 du 16.01.2009
(04840734 / CH-020.3.031.894-1)